Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215602426-20261026-2026_54-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SEGLIEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE PONTIVY
Le : 28/10/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 26 Octobre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de SEGLIEN s'est réuni à la MAIRIE DE SEGLIEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GANIVET Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/10/2026.

Présents : M. GANIVET Laurent, Maire, Mmes : BERNARD Anne-Laure, BIHOES Claire, CHRISTIEN Nathalie, LE FUR Christelle, LE TENNIER Marie, PALISSE Audrey, POTHIER Laure, MM : CHRISTIEN Mickaël, DHENNIN Pierrick, GUERIN Benoît, POULIZAC Maxime, ROBIC Quentin, THOMAS Jérôme

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BROUSSOT Mikaël à M. GANIVET Laurent

A été nommé(e) secrétaire : M. GUERIN Benoît

2026-54 – Adhésion à l'application web " mon village "

Présentation : A. PALISSE

Mme Audrey PALISSE, Adjointe au Maire en charge de la communication, présente à l'Assemblée l'application WEB « Mon village ».

L'avantage d'adhérer à cette application et de pouvoir communiquer simplement et efficacement en temps réels aux administrés et visiteurs. C'est aussi un outil de communication « clé en main » pour les Associations et les commerces susceptible de multiplier par 5 leur visibilité locale.

L'application permet de créer des synergies avec les Communes voisines, elle peut se synchroniser avec le site
Internet actuel et les réseaux sociaux.

Chaque habitant pourra télécharger gratuitement cette application sur laquelle il trouvera toutes les informations relatives à :

- La Commune, aux commerces, aux associations
- Les actualités
- Les travaux, déviations, coupures de courant
- Les alertes infos diverses (météo, pollution…)
- Les festivités, les évènements,
- Etc…

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215602426-20261026-2026_54-DE

Une alerte les préviendra de tout ce qui sera mis en ligne.

Le coût pour la Collectivité serait de 1 045 € HT soit 1 254 € TTC pour l'année.

M. le Maire ajoute qu'il sera possible également de consulter les informations de toutes les Communes qui adhèrent à l'application « Mon Village ». Les commerçants peuvent faire des annonces en direct pour faire leur publicité par exemple. Il précise qu'il y aura des modérateurs, tout ne sera pas permis, ce n'est pas un réseau social pour créer des polémiques ou colporter de fausses informations.

➢ **Après en avoir délibéré, par 15 voix POUR, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE l'adhésion de la commune de Séglien à l'application web « mon village »**
- **AUTORISE Le Maire à signer tout document s'y rapportant**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/10/2026
Le Maire
Laurent GANIVET

Le secrétaire de séance
Benoît GUÉRIN

